

L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

Journal communautaire de St-François Vol.1 No 6

Le printemps arrive, allons tous se sucrer l'bec!



J.F. NOEL

SOMMAIRE

Comment allez-vousp. 3	Éditorial 11
Une page du patrimoine5	Les Loisirs12
Recette du mois6	Calendrier des activités13
Âge d'Or6	Loisir pause-détente14
Fermières6	Affaires municipales21-27
Souvenirs sportifs & culturels7	Petites Annonces29
Bibliothèque9	

MARS 1994



C..P. 321
 St-François de Montmagny - GOR 3AO
 Tél.: (418) 259-2569

Journal communautaire réalisé bénévolement.

Réjean Cloutier	Publicité	259-2569
Jocelyne Roy	Secrétaire	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
François Létourneau	Trésorier	259-2061
Mario Marcoux	Activités sportives	
Jocelyne Noël	et socio-culturelles	259-2454
	(communiqués)	
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald Laflamme	Équipe de rédaction	259-2659

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$100.00
1/4 page	15.00	150.00
1/2 page	30.00	300.00
1 page	50.00	500.00
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	25.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

Impression: Imprimerie St-Raphaël Enr.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

**AVIS AUX ORGANISMES
 et à la population**

FAITES PARVENIR
 VOS ARTICLES
 ET
 ANNONCES

AVANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Merci de votre collaboration!

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 94, LE COÛT D'UN
 ABONNEMENT EXTÉRIEUR EST MODIFIÉ**
 Abonnement annuel extérieur: Coût mensuel \$3.
 Coût annuel \$25.

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE
 IMPORTANTS**

- AMBULANCE:248-2000
- C.L.S.C. A.-RIVARD248-1518
- FEU:248-3360
- MUNICIPALITÉ:259-7228
- SURETÉ DU QUÉBEC:248-3705
- CENTRE ANTI-POISON
 DU QUÉBEC 1-800-463-5060
- TEL-JEUNES: 1-800-263-2266



COMMENT ALLEZ-VOUS?



Dans "Comment allez-vous?" ce mois-ci:
Les effets de la beauté!

Qui d'entre vous ne rêve pas de revenir de la Floride en plein hiver arborant un beau ton basané? Ou encore de perdre quelques kilos emmagasinés pendant le temps des fêtes? L'une des principales raisons à tout cela: mieux paraître. Mais est-ce si important d'être beau, de bien paraître? Et oui! Du moins, c'est ce que de nombreuses recherches ont démontré.

À elle seule, la beauté physique peut influencer l'impression que l'on se fait d'une personne, quel que soit sa personnalité. La beauté influence énormément nos préjugés. Par exemple, lors d'une recherche, les responsables ont demandé à des gens d'évaluer un texte prétendument écrits par une femme séduisante, alors qu'un autre groupe lisait le même texte mais accompagné d'une photo d'une femme très peu attirante. À la fin de l'exercice, les textes qui étaient supposés avoir été écrits par une femme séduisante ont été évalués beaucoup plus positivement que les autres. Donc, dans ce cas, la beauté y était pour quelque chose.

De plus, les personnes croient généralement que les individus particulièrement attirants physiquement ont des traits de personnalité beaucoup plus enviables, réussissent mieux professionnellement, socialement et personnellement que les gens moins attirants. Les enfants plus attirants physiquement ont tendances à se faire punir moins sévèrement et à recevoir plus de récompenses que ceux moins attirants et ce, autant à l'école qu'à la maison. De plus, si un enfant grandit en recevant des compliments sur sa beauté, sur son attirance physique, il aura beaucoup plus de chance de développer une bonne estime de soi et davantage de confiance en lui. On dit même que les enfants et les adultes attirants possèdent un réel pouvoir d'influence sur leur entourage. Par ailleurs, certaines recherches ont démontré que c'est la beauté moyenne qui offre le plus d'avantages, c'est-à-dire qu'une grande beauté physique peut provoquer le ressentiment, voire même l'hostilité. Pourquoi? Parce qu'en leur présence, les autres «moins beaux», se sentiraient inférieurs. Souvent, l'on entend que seule la beauté intérieure est importante, à vous d'en juger...

Jean-François Noël, B.A. Psychologie.

Les Équipements de Ferme

JÉAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

918, Boul. St-François O., St-François
Cté Montmagny, GOR 3A0

Tél.: 259-7289

Pierre Garant
Tel: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
708 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada GOR 3A0



64, Morigeau
St-François, Qué.
GOR 2G0

MARCHÉ MORIGEAU ENR.

André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette Vidéo, Bureau Poste

Tél.: (418) 259-7741



TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL - SOUDURE MOBILE

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

Vente & Adm.: (418) 259-7721

Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, QC G0R 2G0

NOUVEAU SERVICE ÉLECTROMÉNAGER



**RÉPARE TOUTES LES MARQUES
GARANTIE À 100%**
LAVEUSE - SÈCHEUSE -
LAVE-VAISSELLE - CUISINIÈRE -
RÉFRIGÉRATEUR - MICRO-ONDES - ETC...

**PROFITEZ DU LANCEMENT
AVEC CE COUPON RABAIS!**

RABAIS DE \$10.

sur la première réparation

**ÉLECTROMÉNAGER MICHEL ENR.
LÉVIS**

835-9490 (frais virés acceptés)

(Un seul coupon par adresse ou appartement)
ÉLECTROMÉNAGER MICHEL, "Tout près de vous"



J.P. BOLDUC INC.

ASSURANCES GÉNÉRALES

**ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY**

TÉL.: (418) 259-7781

Simon Savoie C. d'A.Ass.

Rés.: 259-2296

Lucie Bolduc C. d'A.Ass.

Rés.: 259-2516

UNE PAGE DU PATRIMOINE

En 1810-1813 les terrains des religieuses enseignantes et de la fabrique sont le sujet de difficultés.

Pierre-Laurent *Bédard* était arrivé à St-François en 1752. Il était nouvellement ordonné prêtre, était âgé de 23 ans. En 1810 il décédait, toujours curé de St-François. Il avait aussi été curé desservant de Berthier et de St-Pierre et avait ainsi accumulé des biens importants dont la valeur fut révélée à son décès, lors de l'inventaire de ses biens.

En 1810, après 58 ans à la tête de la paroisse, il avait acquis des habitudes qui s'avérèrent une source de difficultés après son décès. Une habitude, qu'il avait, entre autres, était le réflexe de considérer les propriétés de la fabrique paroissiale, celles des religieuses enseignantes et les siennes propres comme un tout.

Les religieuses, ayant été morigénées par l'évêque quand elles voulurent exprimées des objections à certaines décisions du curé, s'étaient retranchées dans le silence ce qui favorisait d'autant la façon de faire du curé.

En 1752, durant les premiers mois de son long séjour à St-François il avait pris contact avec les paroissiens et avait lancé la construction de l'église en pierre en 1754, sur le terrain futur des religieuses.

Par ailleurs ces dernières avaient bâti en 1763-1764, avec l'aide morale du curé et l'aide matérielle des paroissiens, un "couvent" sur le terrain adjacent au terrain de la fabrique. Le presbytère, bâti en 1763, était situé sur la frontière entre les deux terrains.

Pendant le "règne" du curé *Bédard*, la situation complexe des terrains et des constructions ne produisit pas de remous car le curé avait une influence certaine sur tout son monde.

Après son décès toutefois, les religieuses insistèrent pour que la situation fut éclaircie et qu'un texte légal vint confirmer le résultat de cet éclaircissement.

Le notaire N.G. *Boisseau* de St-Thomas est engagé et on lui fait confier le soin de trouver une solution à l'imbroglio des terrains. De 1810 à 1813 il fera plu-

sieurs propositions acceptées ou refusées par une ou l'autre des parties. Finalement, le 16 juin 1813 un contrat est signé par les religieuses de la C.N.D., par le curé du temps à St-François et avec l'assentiment de 3 "arbitres" (un de St-Pierre, un de Berthier et un de St-Thomas) et l'approbation de l'évêque.

Les religieuses donnent un espace de terre de 2 arpents 1/4 sur 12 perches, sur cet espace l'église est bâtie. De plus, pour l'usage et l'utilité du curé, elle donnent un terrain carré d'un arpent de côté, au sud du premier terrain. Ce dernier terrain représente en bonne partie l'espace actuel entre le chemin et l'église.

La fabrique, de son côté donne une superficie de terrain équivalente, soit la distance à partir du couvent jusqu'à 10 pieds du côté sud ouest du presbytère par 3 arpents et 15 pieds.

C'est ainsi qu'avant que le village envahisse ces terrains, la grange de la ferme des religieuses était construite vis-à-vis le couvent sur la ferme (avant l'échange) de la fabrique. L'église elle, était sur une partie de la ferme des religieuses.

Pour en remettre sur cette complication, en 1824 le chemin du roi fut relocalisé de la proximité de la rivière vers l'endroit actuel ce qui créa d'autres problèmes!

par Louis-Philippe Bonneau



RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES GEMM-ANY

Vous offre:

Une séance de 20 min.

dans une pyramide quadrénergle
soit pour la relaxation ou la guérison.

- ° Centre de méditation (rencontre mensuelle)
 - ° Vente de pierres naturelles ou montées en bijou
- (démonstration à domicile sur demande)

Instructeur et praticienne en Reiki

Synchronisation des corps énergétiques

MASSAGES ÉNERGÉTIQUES

Fleurs de Back et huiles essentielles

POUR RENDEZ-VOUS: 259-7476 Annie Campagna
au 844, Boul. Sud, St-François de Montmagny



Recette



Soupe aux asperges

3c. table de beurre ou de graisse végétale

6 tasses d'eau

1 1/2 tasse de carottes râpées

1 botte d'asperges fraîches

Sel et poivre

2/3 tasse de nouilles aux œufs

3/4 tasse de crème à 35%

Faire revenir le beurre, ajouter l'eau, le sel et le poivre. Lorsque l'eau est bouillante, ajouter les légumes et les faire cuire. Ajouter les nouilles et cuire 5 minutes. Lorsque la cuisson est complétée, ajouter la crème.

Un rappel...

Réunion des Fermières

Le 2 mars à 20h00

au local habituel

Travail du mois: Tablier brodé

Cécile F. Boissonneault

SOYEZ VIGILANTS

Les froids sibériens auxquels nous avons été confrontés depuis le début de l'hiver ne laissent présager rien de bon au niveau de l'aqueduc municipal. Déjà de nombreux cas "d'aqueduc gelé" ont été signalés.

Avec l'adoucissement de la température, la gelée fait son oeuvre. C'est pourquoi, nous vous demandons d'être vigilants en laissant couler quelque peu un robinet, de façon à ce qu'il y ait une circulation constante.

Merci de votre collaboration.

Yves Laflamme, sec.-trés.



Invitation du club de l'Âge d'Or

Partie de cartes

Dimanche le 6 mars à 13h30

au local habituel

Prix de présence et goûter

Bienvenue à tous!



Dîner & Partie de sucre

à l'Érablière Pamphile Blais

Mercredi le 6 avril

Prix: 6\$ pour les membres

S.V.P. Réservez avant le 1 avril

Tél.: 259-7571



La direction par Rita Buteau

ROY

PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.

52, boul. Morigeau
St-François de Montmagny, QC GOR 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

SOUVENIRS SPORTIFS ET CULTURELS

Le 22 juillet 1963 la direction de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de St-François de Montmagny Inc. ayant toujours en tête l'agrandissement du chalet achète de monsieur Maurice Paré un terrain de 75' de front par 180' de profondeur soit le terrain où repose actuellement le Centre des Loisirs, se donnant ainsi la possibilité d'une construction sur le chemin principale, car les terrains que l'organisme possédait étaient au sud des emplacements construits soit à environ 180' du chemin public. Sur ce terrain il y avait une remise en bonne condition qui fut déménagée sur les terrains à l'arrière de la propriété de monsieur Maurice Nicole et qui est encore en place et utilisée comme local de rangement.

Le procès verbal de l'assemblée générale du 12 novembre 1962 mentionne, où un grand nombre de membres sont présents et que le bureau de direction souhaite d'augmenter le nombre de directeurs et aimerait que plus de jeunes s'impliquent, que des comités féminins soit jeunes filles ou mères de familles voient le jour afin d'apporter une vision réaliste des problèmes et des besoins de jeunes. L'élection des directeurs se fait sous la présidence de monsieur Oscar Garant avec comme secrétaire monsieur Richard Morin.

Quelques quinze personnes sont proposés comme directeurs et après quelques tours de scrutin les directeurs élus sont messieurs, Wilfrid Marceau, Jean-Paul Morin, Lévi Noël, Marcel Chamberland, Rock Roy, Lauréat Rousseau, Benoit Laflamme, Jean-Guy April, Maurice Fournier, Rémi Chamberland, Michel Laliberté et Jean-Yves Gaulin. Monsieur Wilfrid Marceau est reporté à la présidence, monsieur Jean-Paul Morin élu vice-président, monsieur Richard Morin secrétaire assisté de messieurs Marcel Chamberland et Maurice Fournier.

Le Carnaval d'hiver 1962-63 se met en branle par le choix des duchesses qui seront Mlle Monique Campagna avec M. Benoit Laflamme comme intendant, Mlle Simone Fournier avec M. Marcel Chamberland comme intendant et M. Wilfrid Marceau agissait comme intendant de Mlle Cécile Allaire. Les activités du Carnaval se déroulent comme les précédents, en suggérant que les directeurs portent la tuque

et le ceinturon symboliques, la parade du Bonhomme Carnaval se tiendra le 10 février et une promenade en sleigh-ride est prévue en soirée le 12 février. Le sort favorisa Mlle Simone Fournier comme reine.

Le terrain de jeux de l'été 1963 serait sous la responsabilité de M. Yves Laflamme et que M. Réal Martineau et Mlle Agathe Buteau feraient partie de l'équipe.

L'assemblée générale du 3 décembre 1963 se déroule dans le calme et la bonne humeur. Le maire monsieur Oscar Garant se voit attribuer la fonction de président d'élection assisté de monsieur Richard Morin comme secrétaire.

Quelques dix personnes sont mises en nomination et après quelques tours de scrutin les directeurs élus pour un terme de deux ans sont messieurs Richard Morin, Yves Laflamme, Léopold Lapointe, Georges Boulet, Donat Lapointe, Michel Gaulin et Aristide Théberge. Les fonctions de président et secrétaire-trésorier demeurent inchangées avec messieurs Wilfrid Marceau et Richard Morin, le vice-président élu est monsieur Laurent Rousseau.

Le Carnaval d'hiver 1963-64 voit comme activités nouvelles la vente de bougies et l'on prévoit en acheter 1500 qui seront vendues le 25 janvier, elle seront surnommées les Lumières du Carnaval. Les prix attribués aux gagnants seront 2 de 50\$, 4 de 25:\$ et 10 de 10\$. Les duchesses de ce Carnaval furent mesdemoiselles Armande Laliberté, Thérèse Lamonde et France Simard, le sort favorisant Mlle Armande Laliberté comme reine.

Afin de compléter l'organisation des Carnavals futurs et assurer une ambiance particulière les directeurs décident de l'achat des instruments de musique d'une fanfare soit 27 morceaux pour le prix de 1 500\$ comprenant six cours de formation. Ces équipements seront remisés à la sacristie. On peut constater l'ampleur grandissante de cette activité d'hiver qui fit l'envie de plusieurs dans la région grâce au travail de bénévoles infatigables.

Gonzague Lamonde

Les Ambulances Jacques Ent.

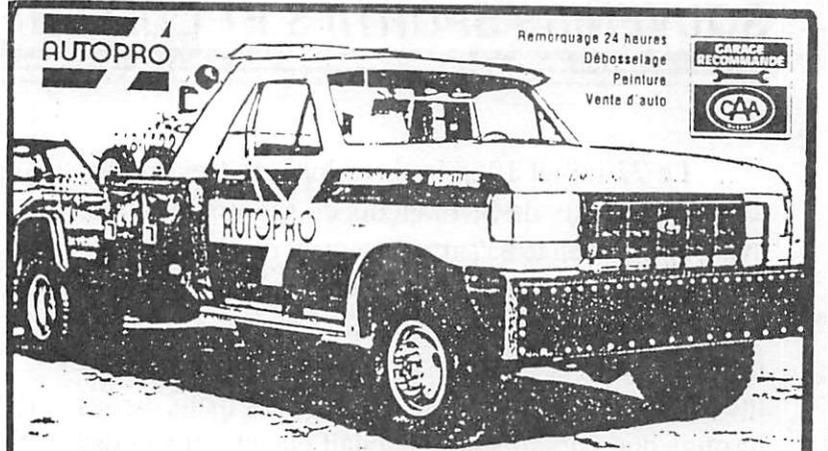
146, St-Jean-Baptiste ouest, Montmagny, QC G5V 3B9
 Jacques Ruel, prop.

AMBULANCE:
 248-2000



BUREAU:
 248-2070

MONTMAGNY — BERTHIER-SUR-MER — CAP ST-IGNACE
 N-DAME DU ROSAIRE — ST-PIERRE — ST-FRANÇOIS



GARAGE ROLAND SAMSON INC.

873, Rang Nord
 Saint-Pierre-du-Sud, Québec
 G0R 4B0
 Tél.: (418) 248-1422 Fax : (418) 248-7074

358, CHEMIN ST-FRANÇOIS
 MONTMAGNY, QUÉBEC G0R 3A0

Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
 ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE TÉL: (418) 259 2559
 RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL

LES GALERIES DE L'AUTO MONTMAGNY



TOYOTA



HYUNDAI



VOLKSWAGEN

248-2323

248-7877

248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC G5V 3A5

SALON KARO

4 Rue Boivin
 St-François
 Montmagny
 G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.



259-7117

CABANONS & PAVILLONS THÉ - BEL

Fernand Bélanger
 260, St-François

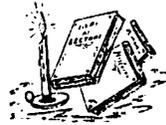
Tél.: (418) 259-7347

- Fabrication de cabanons de grandeurs assorties
- Fabrication de balançoires sur roulement et sur billes

ÉGALEMENT

- Table de parterre, chaises de parterre, clôtures, boîtes à fleurs, fontaines décoratives
- Réparation meubles de parterre
- Chaises sur billes
- Etc...

BIBLIOTHÈQUE



DOSSIERS DE RECHERCHE OU D'INFORMATION

Depuis le début de cette chronique, nous avons parlé à quelques reprises des dossiers que des bénévoles préparaient pour vous. Ces dossiers sont maintenant disponibles pour être consultés. Ils s'adressent aussi bien aux élèves du primaire, du secondaire ou du CEGEP qui font des recherches, qu'à toutes autres personnes jeunes ou adultes qui cherchent de l'information sur un sujet particulier.

Nous avons présentement 90 titres de dossiers.

Adolescent	Écologie, environnement	Littérature
Aéro spatial	Économique	Loisir
Agriculture	Éducation	Métallurgie
Alimentation	Énergie	Meubles
Amériquien	Esthétique	Musées
Antiquité	Exploitation humaine	Musique
Archéologie	Famille	Ornithologie
Argent	Faune	Paléontologie
Armement	Femme	Papier
Arts	Feu	Pauvreté
Astronomie	Forêt	Pêche
Automobile	Géographie	Photographie
Aventure	Glacier	Politique
Aviation	Histoire	Portrait
Bénévolat	Homme	Professions
Biographies	Horticulture	Psychologie
Biologie	Industries	Publicité
Bricolage	Informatique	Recherche
Cinéma	Insectes	Référendum
Communication	International	Religion
Consommation	Inuit	Retraite
Couple	Justice	Santé
Coutumes	Langues	Sciences
Créativité	Leadership	Séisme
Destinations	Lecture-livres	Société
drogues	Libre-échange	Son
Droit	Linguistique	Sport
Tabagisme	Transport	Violence
Technologie	Travail	Zoologie
Théâtre	Urbanisme	

S'ajoutent à cette liste 3 nouveaux dossiers susceptibles d'intéresser plusieurs jeunes: Méthodes de travail in-

tellectuel - Comment se préparer à des examens scolaires - Méthodes dynamiques de recherche d'emploi (rédaction du c.v., formulaire d'emploi, entrevue avec un employeur).

Certains dossiers sont très bien garnis:

Le dossier "Famille" traite par exemple de la relation de couple, de la relation parents-enfants (bébé, jeune ou adolescent), des parents confrontés aux problèmes d'apprentissage de leurs jeunes ou qui font face à bien des questions relatives aux activités sportives et aux études etc...

Tous les dossiers doivent cependant être consultés sur place. Vous pourrez noter tout ce qui vous intéresse. Si vous désirez photocopier certains documents, le jour ce service vous sera offert par le secrétariat municipal et le soir par le personnel bénévole de la bibliothèque. À ces deux endroits, le coût est de 0.25 sous la feuille.

Nous espérons par ce service, répondre aux besoins des jeunes et adultes de Saint-François.

Au plaisir de vous servir .

Lucille Kirouac

RESTAURANT
L'ARRÊT
STOP

Autoroute 20, Sortie 364
Berthier-sur-Mer / St-François
Tél.: (418) 259-7704



LE CREDO DU GAGNANT

*Si tu te crois battu, tu l'es;
Si tu n'oses pas, tu n'as rien;
Si tu peux gagner, mais penses en être incapable,
Il est presque certain que tu ne gagneras pas.*

*Si tu crois que tu vas perdre, tu es perdu,
Car, dans le monde, on se rend compte
Que le succès dépend de la confiance en soi;
Tout est dans l'état d'esprit.*

*Les batailles de la vie ne sont pas gagnées
Par les plus forts ou les plus rapides,
Mais par ceux qui croient en eux
Et pensent toujours: "Je peux".*

Réflexions...

Suite à la fermeture de l'épicerie JOVI à St-François, plein d'idées me trottent en tête et j'aimerais vous les faire partager.

D'abord je crois que nous sommes tous un peu ou beaucoup responsables de cet échec, pour ne pas les avoir encouragés suffisamment.

C'est vrai que Montmagny ce n'est pas loin et que le choix est plus grand, mais je me dis que peut-être un jour il faudra aller à Montmagny en coûte que coûte si d'autres commerces ferment ici, faute d'encouragement.

J'entends déjà dire: "Avec mon argent, je vais où je veux". C'est vrai. Les temps sont durs pour tous. Mais les dollars dépensés ici contribuent au mieux être de notre collectivité. Et je soutiens qu'il va falloir se serrer les coudes pour aider les nôtres à survivre.

Si par nos habitudes d'achat on contribue à ce que les gros deviennent encore plus gros, fatalement on contribue aussi à la disparition des plus petits.

Il va peut-être falloir se donner une conscience collective pour survivre et c'est encore plus vrai maintenant que les accords du Gatt sont passés.

Vous allez peut-être bien rire de ce bavardage, je vous en donne la permission, mais réfléchissez et vous allez y trouver une dose de bon sens.

Amicalement vôtre,

Marguerite P. Corriveau



BOUCHERIE

*Richard
Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest
St-François de Montmagny G0R 3A0
(418) 259-7783

SPECIAUX EN VIGUEUR 01 MARS AU 30 AVRIL 94

BEURRE MONTMAGNY	2.59
TOURNEDOS POULET	UNITE....	1.75
POGO (PAQUET 10)	3.50
SIROP 540 ML (PAUL FISET).		3.25



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) GOR 3A0
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) GOR 1EO
Tél.: (418) 259-7718
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) GOR 1WO
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803

Pour plusieurs travailleurs l'avenir s'échafaude autour d'un projet d'entreprise

Emplois occasionnels, diminution d'heures de travail, baisse salariale et mise en disponibilité sont les nouvelles réalités du travailleur d'aujourd'hui. Forcés de choisir la précarité d'emploi, un certain nombre de travailleurs, et leur nombre est toujours grandissant, préfèrent échafauder leur avenir autour d'un projet d'entreprise.

Etre leur propre patron est devenu leur principale motivation. Mais le gazon est-il aussi vert ce côté de la clôture? L'Écho a posé la question à Martin Paré, qui décidait à l'été 1993 de lancer son entreprise à Montmagny: un atelier de soudure générale.

Avec près de 28 années d'expérience dans son métier, Martin Paré se considère avant tout comme soudeur de production. À l'exception qu'il ne sent pas dépaycé dans ses nouvelles fonctions ayant toujours, par le passé, pris les intérêts des employeurs. La grande différence, et il la vit à tous les jours, c'est qu'il se consacre entièrement à son atelier de soudure, une petite entreprise qui ne compte que huit mois d'existence. C'est son petit.

Martin ne s'est pas lancé à tâtons dans cette aventure. Il a lancé son projet après avoir préalablement suivi un cours en démarrage d'entreprise. Un cours qui a été couronné par l'obtention d'une bourse de 650\$ dans le cadre du concours d'excellence "Devenez entrepreneur".

L'efficacité qu'il a su démontrer dans

la réalisation de son plan d'affaires lui a permis de réduire au maximum l'investissement de départ. Malgré cela le

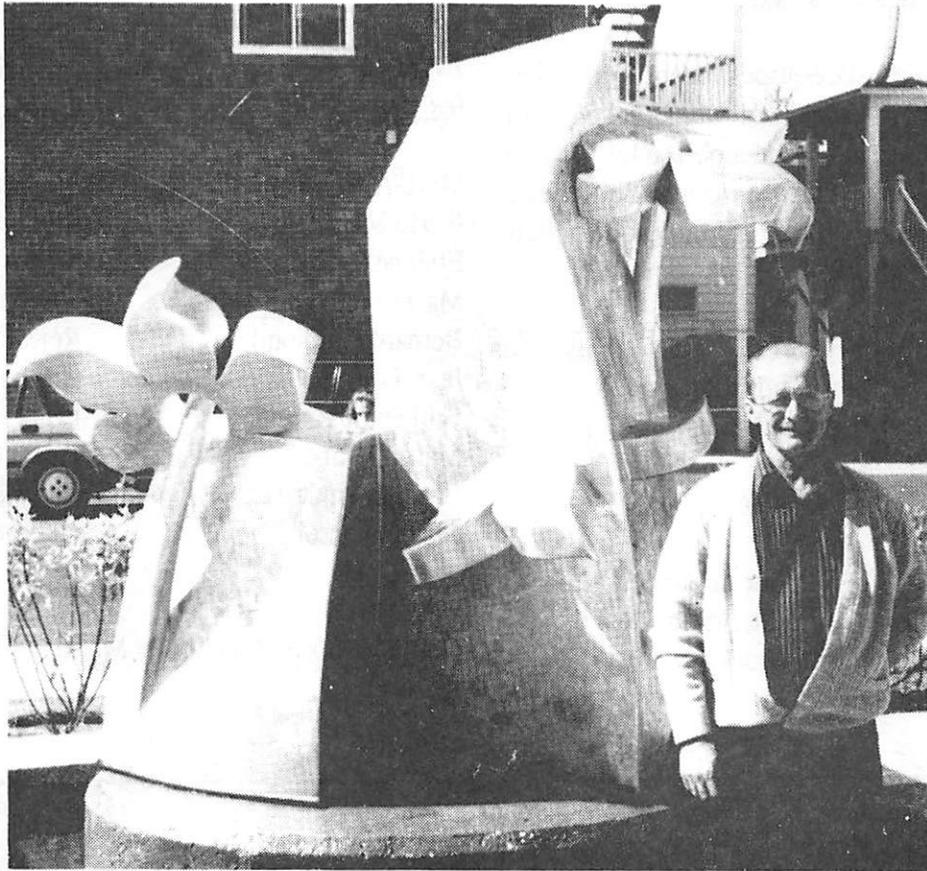
prêts auprès de cette société. Comme il s'agit de capital de risque, les sommes prêtées sont «trop peu, trop cher» à son avis.

«Quand tu parts en affaires, tu ne fais pas de profits alors ça te prends une bonne mise de fonds. Les bénéfices vont pour payer les prêts et le reste va à l'investissement.»

Alors que son atelier fêtera à l'été son premier anniversaire, que pense Martin de tous ces efforts et de cette pression qu'il doit assumer tous les jours? «Les affaires, c'est une grosse jungle; beaucoup d'heures, beaucoup de casse-tête. Pour passer au travers ça prend beaucoup de motivation, de la confiance en soi, connaître ton produit à fond et surtout compter sur de bons appuis de la part de tes proches.»

Son conseil pour tous les jeunes qui désirent vivre cette aventure: «La première des affaires est de suivre un cours en démarrage d'entreprise, puis d'avoir confiance en ses moyens, d'avoir beaucoup de persévérance, de connaître son produit à fond et surtout de ne pas partir trop gros.»

Pour tout travail de soudure on se rend à l'atelier Martin Paré enr. au 389 A, Boulevard Taché Est à Montmagny ou on téléphone en composant le 248-2554. Ceux qui désirent de plus amples informations au sujet des cours en démarrage d'entreprise peuvent rejoindre M. Ghislain Morin du Centre d'Expansion et de Création d'entreprise au 248-7164.



Bien que l'entreprise Martin Paré Enr. soit spécialisée dans la soudure de production, son propriétaire est un touche-à-tout. À preuve, cette sculpture d'aluminium, intitulée «Fleurs de Macadam», qu'il a soudé et assemblée pour le compte de l'artiste Alain Gilbert. La pièce est exposée à Montmagny.

domaine de l'entrepreneurship a ses nombreuses exigences comme celle d'obtenir le meilleur financement possible. Et comme les institutions prêteuses ne sont pas légions à ouvrir leur gousset spécialement en

Un texte de **Raynald Laflamme**

ces temps d'économie difficile, la seule avenue possible est de frapper à la porte d'une société en capital de risque. C'est ce qu'il fit auprès du Centre d'aide aux entreprises. Le sérieux de sa démarche et ses nombreuses années d'expériences lui ont permis de dénicher coup sur coup deux

LES LOISIRS

TOURNOI DE HOCKEY



Le 19 et 20 février avait lieu le 2ième tournoi de hockey à la patinoire des Loisirs de St-François.

Comme le premier, six équipes furent formées et se livrèrent une lutte très serrée du début à la fin. Samedi après-midi la température clémente a obligé les joueurs à terminer les demis et la finale en bottes. Cette belle température a attiré environ une centaine de spectateurs qui ont grandement apprécié.

Des remerciements aux arbitres:

Steve St-Pierre Normand Lacroix
Stéphane Buteau Pierre Bouffard

Merci aussi pour la bonne bouffe.

Enfin, un "GROS BRAVO" pour la participation d'une soixantaine de joueurs de St-François et de l'extérieur. On vous dit "À l'an prochain".

TOURNOI DE HOCKEY



ÉQUIPE GAGNANTE: **LES DRAGONS**
ÉQUIPE FINALISTE: **LES CERVEAUX**

Les joueurs se sont partagés \$350.00 en bourse.

FINALISTES les Cerveaux

Marc-André Roy, cpt et gardien
Pierre Martin
Étienne Simard
Mario Tremblay
Bernard Guimond
Jean-François Noël
Guillaume Fournier
Martin Labbé
Guylain Simard
Michel Lacroix

GAGNANTS: Les Dragons

Jimmy Paré, cpt
Dominic Morin
Steeve Lamonde
Sylvain Théberge
Réjean Picard
Claude Tanguay
Éric Paré
Jean-François Bonneau
Dany Garant
Gilbert Morin, gardien

Dominic Morin, Jocelyne et Mario

Fenêtres Montmagny inc.



- FENÊTRES DE BOIS NATUREL OU RECOUVERTES D'ALUMINIUM • FENÊTRES TOUT UPVC
- FENÊTRES À CADRE DE BOIS ET VOLET TOUT UPVC
- PORTES D'ACIER • TERRASSE • PATIO

GRIZZLY - PANDA - MAKWA - BARIBAL - FLEXSIAMOIS

CFEL

FM 102,1

Le Rocker sympathique

MONTMAGNY

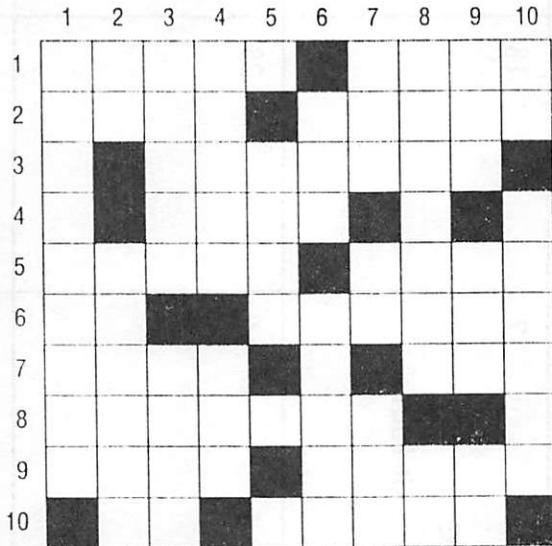


CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2 Réunion des Fermières 20h00	3	4	5
6 Partie de cartes 13h30 Club de l'Âge d'Or	7 Séance régulière Conseil municipal	8	9	10	11	12
13 Nouvelle lune ●	14	15	16 	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27 Dimanche des Rameaux	28 Pleine lune ○					

Loisir pause-détente

Voir solutions à la page 15



PROBLÈME NO 6 **MINI DÉTENTE** MOT DE 7 LETTRES LA PLAGE

- | | | | |
|---------|---------|----------|--------|
| A | espace | monde | santé |
| accès | essai | P | savon |
| adulte | G | peignoir | sieste |
| aimer | gages | pelle | soleil |
| anse | gant | planche | V |
| C | gilet | plonge | vague |
| canot | gros | R | vent |
| chaise | M | rame | voleur |
| chapeau | maillot | repos | |
| E | masse | S | |
| enfant | mince | sable | |

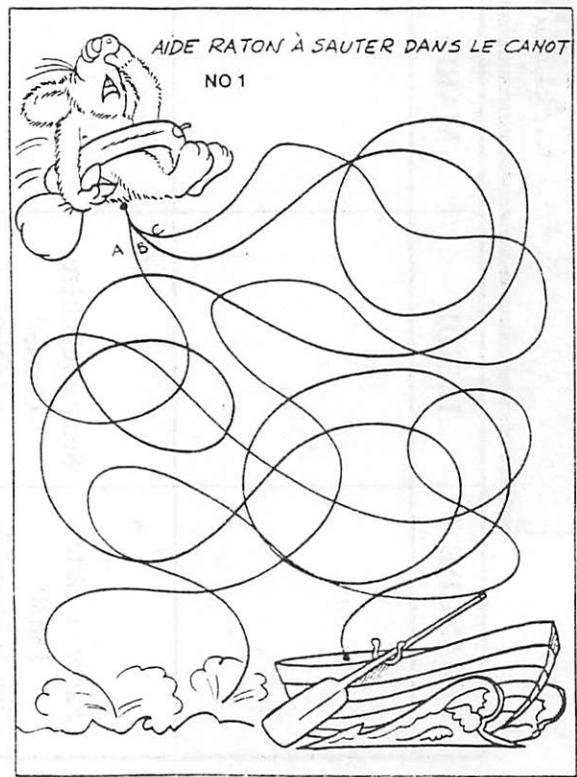
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	E	T	L	U	D	A	G	T	N	E	V
2	I	P	E	L	L	E	S	I	A	H	C	A
3	M	L	E	E	M	A	R	L	S	O	R	G
4	E	A	S	I	P	S	I	E	S	T	E	U
5	R	N	S	E	G	A	G	T	L	N	S	E
6	A	C	C	E	S	N	M	A	F	O	P	U
7	L	H	N	E	O	T	O	A	I	V	A	A
8	I	E	S	L	P	E	N	I	S	A	C	E
9	E	C	P	B	E	T	D	I	R	S	E	P
10	L	N	R	A	R	U	E	L	O	V	E	A
11	O	I	E	S	S	A	I	T	N	A	G	H
12	S	M	A	I	L	L	O	T	O	N	A	C

HORIZONTALEMENT

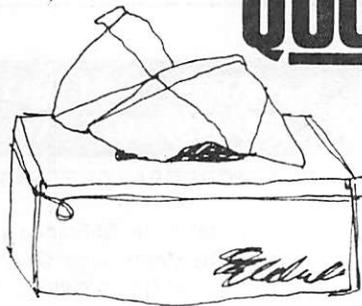
1. Animateur de "Devinez juste" — Nom de la vedette.
2. Son prénom est Juliette — Couverts de panure.
3. Prénom de la vedette.
4. Tête de rocher.
5. Viciée — Prénom de l'animateur de "Bon voyage".
6. Initiales de l'interprète de Nanette, dans "les Belles Histoires" — Prénom de l'interprète de Gloria, dans "De 9 à 5".
7. Versant opposé à l'adret — Auteur, compositeur et interprète canadien.
8. Recevais une impression par l'un des sens.
9. Fl. d'Irlande — Prénom de la vedette de "Mon coeur est un violon".
10. Double règle — Danse.

VERTICALEMENT

1. Rôle de la vedette.
2. Art. contr. — Prénom de l'interprète du docteur Lemieux, dans "De 9 à 5".
3. Prénom du meneur de jeu de "Relevez les manchettes" — Prénom de l'interprète d'Annie, dans "De 9 à 5".
4. Inflammation de l'oreille — Comté.
5. Un des animateurs de "Toast et café".
6. Fraîchement salé, en caque — Prénom de l'interprète d'Octave Généreux, dans "Septième-Nord".
7. Fillette élève de la classe de danse, à l'Opéra — Du verbe pouvoir — Un des clowns de "la Boîte à Surprise".
8. Pénétrait — Usages.
9. Qui a vu le jour — Banal — Id est.
10. Charpente du corps — Rôle de Guy Provost.



QUOI PRENDRE QUAND ON A LE RHUME ?



Il y a des moyens très simples de prévenir un rhume. Évitez de vous surmener et faites de l'exercice au grand air, mangez tous les jours des produits laitiers, des fruits, des légumes, des céréales, du pain, de la viande ou ses succédanés (poisson, oeuf, fromage, pois secs) et vous ferez un bon investissement dans votre santé. Préférez prendre une journée de repos quand vous ressentez une grande fatigue ou les premiers symptômes du rhume plutôt que de chercher à lutter contre lui.

- Les risques que vous encourrez avec les médicaments pour le nez, la gorge et les bronches

Le nez:

L'usage des vaporisateurs et des gouttes nasales est très répandu pour soulager la congestion et l'écoulement nasal. Les médecins et pharmaciens jugent cependant ces médicaments inutiles et nuisibles. La plupart de ces produits n'assèchent le nez que pour une courte période. Après quoi, l'intérieur des narines se dilate à nouveau sous l'effet du médicament et la sensation de congestion est encore plus forte. Il faut recommencer sans cesse les vaporisations pour que l'effet de bien-être persiste. Certains remèdes très puissants stimulent aussi les battements cardiaques et provoquent de l'agitation chez le malade. Ils sont contre-indiqués aux personnes souffrant d'hypertension, de diabète, de troubles cardiaques ou de glaucome (maladie de l'œil). Les vaporisateurs qui entraînent cet effet ont généralement un nom qui se termine en "phrine" ou en "fed".

La gorge:

Pour soulager les maux de

gorge, les pastilles et les gargarismes sont fort populaires. Ils sont malheureusement aussi inefficaces. Ils accentuent l'irritation de la gorge au lieu de la diminuer. À force de sucer des pastilles et de se gargariser, on râcle le mucus qui protège l'intérieur de la gorge. L'inflammation augmente et l'infection peut parfois se loger dans une gorge dont les muqueuses sont très irritées. Le meilleur gargarisme demeure l'eau tiède dans laquelle on fait dissoudre un peu de sel. Il est inutile de se gargariser avec une aspirine.

Les bronches:

Les remèdes anti-tussifs (sirops, pilules, etc) ne sont pas toujours recommandés. Il est normal de tousser et de cracher lorsqu'on a le rhume. Les poumons se dégagent de cette façon des sécrétions. Il faut boire beaucoup pour rendre ces sécrétions plus liquides et cracher plus facilement. Si l'on se sert, malgré tout, d'un anti-tussif pour prévenir la toux durant le sommeil, on ne devrait pas prendre ce remède durant le jour pour permettre aux bronches de se vider.

- Des idées fausses sur les antibiotiques, l'aspirine, la vitamine C.

Les antibiotiques:

Certaines personnes utilisent des antibiotiques pour essayer de "tuer" un rhume. Elles tentent de guérir un virus avec un médicament qui sert à combattre les infections bactériennes. Cela ne sert évidemment à rien de soigner une maladie (le rhume) avec un médicament destiné à d'autres maladies. Les antibiotiques sont des remèdes très puissants qu'il est dangereux d'utiliser inutilement. Lorsqu'on en aura vraiment besoin (dans le cas d'une pneumonie, par exemple), ils pourraient ne plus faire effet...

L'aspirine:

D'autres utilisent des aspirines pour couper net un rhume qui commence. C'est un procédé inefficace. L'as-

pirine sert à réduire la douleur. Il n'y a donc pas de raison de prendre ce remède si le rhume n'est pas accompagné d'un mal de tête, fièvre ou douleur musculaire. N'oubliez pas que l'abus d'aspirine peut entraîner des saignements de nez ou du tube digestif.

La vitamine C:

On n'a pas encore de preuve que la vitamine C aide à guérir le rhume. Une consommation quotidienne raisonnable de pamplemousse, d'orange ou de jus vitaminé apporte une ration suffisante de vitamine C, essentielle à la santé du corps humain. Les surplus de vitamine C sont tout simplement éliminés avec l'urine. Ils favorisent parfois aussi le développement de calculs rénaux à cause d'une trop grande acidité dans l'organisme.

Tél.: (418) 248-4636
 Fax: (418) 248-5565
 Rés.: (418) 259-7419

**MAISONS
 MODULAIRES
 MONTMAGNY**

Division de constructions ABSDA inc.

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91
 Montmagny, (Québec) - G5V 3S3



Solution de la page 14

6- PLAISIR

SPÉCIAUX FÉVRIER - MARS

Stores
Verticaux 3 1/2" - 2" **-50%**
Horizontaux «Papillon»
 Valence gratuite **Mini 1" - Micro 1/2"** **-60%**

PRÉLART EN MAGASIN PRÉLART
12⁹⁵\$ TAPIS 16⁹⁵\$
14⁹⁵\$ COMMERCIAL 18⁹⁵\$
SAXONY 9⁹⁵\$ v.c. 4⁹⁵\$ v.c.
12⁹⁵\$ v.c. 6⁹⁵\$ v.c.
14⁹⁵\$ v.c. 8⁹⁵\$ v.c.
16⁹⁵\$ v.c. 6⁹⁵\$

PRÉLART CÉRAMIQUE
8⁹⁵\$ PLANCHER 1²⁹\$ p.c.
10⁹⁵\$ 1⁵⁹\$ p.c.
17⁹⁵\$ p.c. MUR .59¢ p.c.
.99¢ p.c.

*Également vaste choix
sur échantillon*

SPÉCIAL SUR PEINTURE

AUCUNE TAXES À PAYER

N.B: PAYER COMPTANT

TAPIS MONTMAGNY

391, Boul. Taché Est, Montmagny

248-7840

En face de l'école St-Pie-X

Nouvelles heures
d'ouverture

Lundi }
Mardi } 8 h 30 à 17 h 30
Mercredi }
Jeudi }
Vendredi } 8 h 30 à 21 h
Samedi : 9 h à 16 h

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

TRANSPORT GRAVIER ET SABLE

275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Cté Montmagny Qué. G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744

RÉs.: (418) 248-9661
BUR.: (418) 248-7042

P.L.G. INC.

Analyse et programmation
informatique

JEAN GOULET
B. Sc. A.

332, rue Kirouac, Montmagny, QC G5V 4B1



PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
TRANSPORT & ÉPANDAGE
Terre-noire - Terre à jardin
Terre à pelouse - Sable - Gravier
Remplissage - Tuff - Concassé



218, Rivière-Sud, St-François,
Montmagny (Qué.) G0R 3A0

Jacques Blais
Tél.: (418) 259-7841

POUR RENDEZ-VOUS: (418) 259-2559

BRONZAGE

Coiffure France

POUR ELLE ET LUI
MARIE-JOSÉE FISET, PROP.

358, ST-FRANÇOIS, ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY, G0R 3A0

LES INTERVENTIONS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC DANS LA MUNICIPALITÉ DE ST-FRANÇOIS BILAN 1993

Il est toujours de mise, en chaque début d'année, de faire un bilan des activités qui se sont déroulées dans notre région, question de voir quels ont été les secteurs d'activités les plus occupés, les régions les plus touchées et question aussi de préparer l'année qui commence en utilisant cette analyse dans l'établissement de nos priorités de travail. J'ai donc pensé qu'il serait intéressant que les résidents de notre territoire sachent, du moins dans les grandes lignes, dans quelle mesure et dans quels types d'activités les policiers de la Sûreté du Québec sont intervenus en 1993 dans leur municipalité.

Voici donc un bilan des activités policières pour la municipalité de St-François. À noter que le chiffre entre parenthèse indique le nombre d'interventions pour l'ensemble du territoire du poste de Montmagny.

Ainsi nous n'avons couvert aucun (4) accident mortel dans votre municipalité, 4 (127) accidents avec blessés et 18 (444) accidents matériels pour un total de 22 (575) accidents. 1 (107) conducteur a été intercepté pour avoir conduit en ayant les capacités affaiblies.

Du point de vue de la criminalité, 1 (50) crime contre la personne nous a été rapporté en 1993 alors que nous avons ouvert 3 (192) enquêtes pour des vols par effraction et 2 (107) pour des vols simples. Par ailleurs, 7 (210) autres dossiers furent enquêtés relativement à divers autres types d'infractions criminelles. À noter

que 55% (45%) de ces crimes ont été solutionnés. De plus, 2 (57) infractions à d'autres lois provinciales ou fédérales ont fait l'objet de poursuites en 1993.

D'autre part, nous sommes intervenus à 12 (443) reprises sur des plaintes ou des événements qui ne se sont pas avérés être de nature criminelle (ex. assistances au public, personnes en détresse, plaintes de bruit...) en plus d'effectuer 11 (511) autres activités de nature policière (ex. inspections reliées aux permis d'alcool, exécutions de mandats, assistances à d'autres ministères...). Nous avons aussi répondu à 17 (166) systèmes d'alarmes déclenchés.

Vous êtes donc en mesure de constater qu'avec un effectif total de 21 policiers et une vingtaine de municipalités à couvrir, l'année 1993 fût passablement occupée pour les membres du poste de Montmagny. Je peux cependant vous assurer que nous nous ferons toujours un devoir de répondre du mieux possible aux demandes de la population que nous desservons. Il me fera aussi toujours plaisir de recevoir vos commentaires sur les interventions de la Sûreté du Québec dans votre municipalité et de voir avec vous comment nous pourrions améliorer notre service.

Sergent François Choquette
Chef de poste
Sûreté du Québec, Montmagny

Nous prenons soin
de votre pelouse



Weed Man®

*Produits biodégradables
Soumission gratuite*

256, chemin St-François O., St-François Qc - G0R 3A0
259-7700 Fax: 259-2905
Sans frais: 1-800-463-4877

LE CHAMPION POIDS PLUME!



Essayez notre nouvelle pelle !

ERGO-CONCEPT

★★★★★

MANCHE D'ALUMINIUM ANODISÉ
aussi résistant que l'acier,
mais beaucoup plus léger;

- Conception ergonomique;
- Position plus naturelle du dos;
- Réduit les risques de blessures;
- Démontable pour faciliter le rangement.



St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725



*Laurent
Normand Inc.*

ENTREPRISE FUNÉRAIRE
Pierre Normand, T.D.L. - prés.
Jean Normand, T.D.L.

NOUS
DESSERVONS
MONTMAGNY
BELLECHASSE

116, Ste-Julie, Montmagny
(Québec) G5V 2M1
Tél.: 418 - 248-0545
Fax: 418 - 248-2621



Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cté Mont., QC G0R3A0

Tél.: 259-7454

USINAGE JOLIVET

Spécialités: Bague & Sabot d'enfoncement
Tournage général

Henri Jolivet

474, Montée-les-Prairies, St-François, Qc - G0R 3A0
Tél. usine: 259-7001 Tél. rés.: 259-2601
Fax: 259-7001

PROGRAMME RÉPARACTION

Pour pallier à la disparition du programme PARCQ, la Société d'habitation du Québec a mis sur pied un nouveau programme de rénovation qui porte le nom de RÉPARACTION.

Les plafonds des revenus ont été haussés et le calcul de la subvention a été modifié. En effet, ce ne sera plus un montant fixe selon les revenus, mais un pourcentage du coût des travaux qui variera lui aussi en fonction du revenu. Dans tous les cas, le montant maximal de la subvention sera de \$7,500.00 au lieu de \$5,000.00 avec le programme PARCQ.

Les travaux devront obligatoirement être exécutés par un entrepreneur en construction licencié. Une valeur minimale de deux mille dollars (\$2,000.00) de travaux a été fixée pour chaque demande.

Les bâtiments qui ont été subventionnés dans le cadre des programmes PARCQ et PRIL ne sont pas admissibles au programme RÉPARACTION. Par contre, les bâtiments ayant reçu une subvention uniquement dans le cadre du programme PAREL seront admis sans restrictions (ce qui n'était pas le cas dans les règlements du programme PARCQ).

Les bâtiments ayant une partie en location sont exclus du nouveau programme. Ces demandes devront être placées sur les listes de PRIL (programme de réparation d'immeuble locatif) dont les règlements ont été changés pour en tenir compte.

Le propriétaire ne sera pas tenu de conserver sa maison cinq (5) ans à la suite des travaux comme c'était

le cas avec le programme PARCQ.

Évidemment, pour être éligible à ce programme RÉPARACTION, le revenu total ne doit pas dépasser les plafonds de revenus indiqués par rapport à la taille du ménage. Voici d'ailleurs ces plafonds de revenus:

1 personne	2-3 personnes	4-5 personnes	6 personnes et +
\$25,001.	\$27,001.	\$30,001.	\$33,001.

Le montant de subvention sera un pourcentage du coût des travaux qui variera selon les revenus et la taille du ménage. Comme je le disais plus haut, le montant maximal qui pourra être versé sera de \$7,500.00.

Le revenu total est le revenu du propriétaire et de son conjoint plus 25% du revenu de tous les autres membres permanents du ménage.

Les travaux éligibles sont des déficiences majeures relevées sur des éléments importants du bâtiment dans les divisions suivantes:

- Murs extérieurs - toiture - fondation
- Électricité - plomberie - chauffage (cheminée)
- Surpléupement

Pour plus d'informations sur le programme RÉPARACTION et le programme PRIL, vous pouvez vous adresser à M. Norbert Rouillard au numéro 248-5985 ou au bureau municipal au numéro 259-7228.

Yves Laflamme, sec.-trés.

Tél.: 259-2100 bur.

259-7959 rés.

**GARAGE
DENIS GUILLETTE**

Mécanique générale

716 Boul. St-François O., St-François, Qc

G0R 3A0

- SPÉCIALITÉ DE SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT
- SPÉCIALITÉ DE FREIN
- HUILAGE DE CARROSSERIE
- BALANCEMENT DE ROUE ÉLECTRONIQUE



LES HEURES D'OUVERTURE:

DU LUNDI AU VENDREDI

de 8:00 à 12:00 heures et

de 13:00 à 18:00 heures

LE SAMEDI

de 8:00 à 12:00 heures

LES IMMEUBLES**BENOIT CLOUTIER INC.**
COURTIER**BENOIT CLOUTIER**

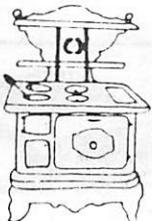
Grand Maître Vendeur

rés: (418) 248-9134

cell: (418) 248-7634

VENDUPas surprenant que l'on
me fasse confiance...J'effectue des ventes
rapides et sans tracas!**248-2421***MOI... je vends!***Fonderie
La Coulée Enr.**Fabrication de pièces en fonte:
de poêle, d'évaporateur
et de machinerie générale

1099, Rang Sud, St-Pierre, Cité Montmagny, QC G0R 4B0

**Atelier du Poêle
Montminy Enr.**Achat, Vente, Pièces
Réparations de poêle &
fournaises à bois

GERMAIN MONTMINY, prop.

64, Chemin St-François, St-François G0R 3A0

Tél. Usine: 248-4991

Tél. Rés.: 259-7458

BOULANGER DOLAN DENAULT**Notaires et conseillers juridiques**70, rue de l'Anse
Montmagny (Québec)
G5V 1G8Téléphone: (418) 248-1414
Télécopieur: (418) 248-8944534, Boul. St-François ouest
St-François (Québec)
GOR 3A0Téléphone: (418) 259-7317
Heures d'ouverture: lundi à 19 h 00

- Droit agricole
- Droit des compagnies
- Financement d'entreprises
- Droit immobilier
- Droit familial

SERVICES SPÉCIALISÉS:
Service Corporatif PME
Médiation familiale

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ ST-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE DU SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 07 février 1994, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
 APPUYE par monsieur René Laflamme,
 ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 10 janvier 1994 ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
 APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 10 janvier 1994 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais
 APPUYE par monsieur Norbert Morin,
 ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Société Canadienne des Postes, achat 500 timbres postes	\$239.26
Hydro-Québec, électricité enseigne Quatre-Chemins 25-11 au 06-01	81.52
Hydro-Québec, électricité Poste incendie 04-11 au 06-01	96.39
Hydro-Québec, électricité Garage municipal 04-11 au 06-01	326.44
Hydro-Québec, bi-énergie Maison Paroisse 13-12 au 13-01	294.32
Hydro-Québec, électricité Maison Paroisse 11-11 au 13-01	1,634.49
Hydro-Québec, électricité log. 536	337.89
Hydro-Québec, éclairage public de janvier	755.75
Québec-Téléphone, service et interurbains Garage	90.58
Québec-Téléphone, service et interurbains bureau	205.89
Ministre Revenu Québec, remises de janvier RRQ 473.18, impôt 1253.18, RAMQ 516.62	2,242.98
Ministre Revenu National, remises de janvier impôt 1059.97, Ass. chômage 909.40	1,969.37
C.A.R.R.A., remises de janvier	233.27
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges en janvier	874.36
M. Richard Leblanc, cueillette et transport vidanges en janvier	1,900.68
Pierre Martin, pharmacien, rééquiper la trousse de premiers soins pour pompiers 78.58, essuie-tout, papier hygiénique, produit nettoyant Maison Paroisse 72.28	150.86
Bureautique Côte Sud, 10 relieurs à \$4.00/unité, feuilles quadrillées, ruban imprimante, rouleau encreur	76.52

Les Pétroles Irving inc.,		
6830 litres huile diésel Garage à	.202	2,904.53
3032 litres huile M. Paroisse à	.207	725.28
1016 litres huile Poste incendie	.207	243.04
		3,872.85
Laboratoire Environnement LCQ inc., analyse 8 échantillons d'eau à \$8.10		72.11
Produits Chimiques CCC ltée, achat chlore		746.60
Centre Electronique Côte Sud, vérification antenne + travail sur radios (souffleur et niveleuse) 94.18,		
achat 3 pagettes + chargeur + étui 1,789.91 (prix d'une pagette 459.00) réparation d'une pagette		1,995.30
Unibéton, 362.44 tm à 8.25/tm + transport à 3.00/tm de sable et sel		4,711.91
Blondeau Oxygène ltée, location mensuelle cylindre recharge d'air 145.34		162.96
Garage J.G. Rémillard, réparation camion Sicard		250.30
A. Chabot et Fils Auto Electronique, réparation alternateur du souffleur, main-d'oeuvre 84.00, pièce 41.47		141.40
Centre Agricole Coulombe inc., pièces pour souffleur		28.96
Usinage Jolivet inc., fabrication pièces pour équipement, pièces niveleuse 3 hrs à 30.00/heure 90.00, pièces 15.00		167.55
Pétrole Montmagny inc., huile hydraulique et graisse pour véhicules		919.87
Réparation Electrique Montmagny, pièce pour camion Sicard		51.06
Les Ressorts d'Autos Montmagny, réparation ressorts du Sicard, 1 lame 66.50, main-d'oeuvre 58.00		139.65
Atelier de Pneus Montmagny, pneu avant droit Mack posé 633.99, 2 pneus reconditionnés pour niveleuse posés 807.94, pneu Sicard 264.98		1,706.91
Les Automobiles Chabot inc., prestone 27.96, 3 joints camion Sicard 95.85, inspection Mack 77.90, réparations diverses Mack, main-d'oeuvre 44.40 pièce camion Sicard et souffleur pièces 10.07		637.35
Denis Laforest, remboursement achat d'un coffret pour articles de premiers soins		40.43
T-Tracto, pièces équipement, 305.45, valve pour niveleuse 846.80		1,152.25
Macpek inc., barrure de roue pour Mack		51.17
U.A.P. inc., filtres à l'huile pour véhicules 63.48, lumière pour camion Mack 18.69		82.17
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers M. Paroisse 147.30		
Garage municipal 117.38		264.68
M. Rosario Cadrin, bris à sa porte de garage par le service du déneigement		13.61
Lalimec inc., fabriquer cylindre hydraulique niveleuse, usiner pièces		237.57
Soc. Québécoise Ass. des Eaux, études assainissement		399.66
Courrier Purolator ltée, livraison pièce équipement		19.86
Ganka inc., 15 paires gants, 4 paires mitaines pompiers		233.20
Garage J.-G. Rémillard inc., couteaux pour niveleuse		607.17
M. Richard Picard, remboursement frais transport colis		13.97
Les extincteurs de Montmagny inc., achat 3 extincteurs		168.60
Garage A. Chamberland & Fils inc., remorquage niveleuse		166.92
AutoPoint, lumière pour projecteur sur le camion pompe		18.33
Albert Bonneau inc., chloration déc.-janv. 689.94		
réparation toilette Maison Paroisse 26.21		716.15
Bernier Imprimeurs inc., en-têtes de lettres		131.05
Boivin et Gauvin inc., 5 paires de bottes pompier		580.11
Garage Patrice Samson enr.,		
réparation camion incendie	68.15	
réparation niveleuse	467.36	
réparation souffleur	68.15	603.66

TOTAL:		\$32,615.91

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, certifie que la Municipalité a en disponibilité dans son compte général les avoirs requis, pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS LOCAUX**ASSAINISSEMENT DES EAUX**

Le ministère de l'Environnement avise qu'il a bien reçu la demande de révision des points environnementaux de la Municipalité. D'ailleurs, la correspondance a été transmise à monsieur Jacques Lapointe, directeur de la Direction de l'assainissement urbain.

Le 23 décembre dernier, le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, confirmait par lettre que la demande d'aide financière aux infrastructures d'aqueduc et d'égout "AIDA" pour le secteur Morigeau avait été acceptée. Le montant estimé de la subvention représentait environ 57% du coût total du projet.

Après étude de l'offre et rencontre avec l'ingénieur monsieur Martin Lapointe de la firme BPR qui travaille sur le dossier depuis le début, le Conseil municipal juge à propos de demander au ministre, monsieur Claude Ryan, une révision afin de rendre admissible la conduite de collecte d'eaux usées sur le chemin Morigeau, des numéros civiques 102 à 158, pour que celle-ci soit subventionnée selon les règles et normes établies du programme "AIDA". Voici d'ailleurs une résolution en ce sens:

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a fait le 9 mars 1992, une demande d'aide financière dans le cadre du Programme AIDA au ministère des Affaires municipales pour la construction d'un réseau d'égout domestique de 1315 mètres de longueur dans le secteur Morigeau;

CONSIDERANT QUE monsieur Claude Ryan, ministre des Affaires municipales a autorisé le 23 décembre 1993, une aide financière de 262 746,00\$ pour la construction d'un réseau de collecte de seulement 820 mètres de longueur;

CONSIDERANT QUE la conduite de collecte dans le chemin Morigeau des numéros civiques 102 à 158 a été retranchée de la demande, sous prétexte qu'il existe une conduite privée de collecte à l'arrière-lot de ces résidences;

CONSIDERANT QUE les représentations faites au Conseil municipal pour construire un réseau d'égout domestique proviennent principalement des propriétaires de ces résidences;

CONSIDERANT QUE cette conduite privée d'arrière lot a été faite à la pièce par les propriétaires, en canalisant progressivement un fossé agricole, sans aucun contrôle de qualité et sans servitude légale;

CONSIDERANT QUE cette conduite privée d'arrière-lot a une vocation principalement pluviale, puisqu'elle draine à l'aide de puisards et fossés les terrains au nord du chemin Morigeau (numéros civiques 80 à 158) ainsi qu'une bonne partie de la terre agricole située au nord de ces derniers;

CONSIDERANT QUE cette conduite privée d'arrière-lot est discontinuée par des fossés à ciel ouvert et qu'il y a refoulement dans certaines résidences pendant les périodes pluvieuses ou de fonte des neiges;

CONSIDERANT QUE cette conduite privée d'arrière-lot est jugée non conforme par la Municipalité et que le Conseil n'accepte pas d'en prendre la responsabilité;

CONSIDERANT QUE cette conduite privée d'arrière-lot serait interceptée, selon la proposition du ministère des Affaires municipales dans le cadre du PAEQ, vers le poste de pompage projeté, et que la Municipalité n'accepte pas que les eaux pluviales qu'elle véhicule soient acheminées au site de traitement, consciente qu'elle aura à assumer des coûts d'énergie additionnels (pompage et traitement);

CONSIDERANT QUE le Conseil municipal ne peut, pour toutes les raisons ci-haut décrites, accepter la proposition d'aide financière du ministre des Affaires municipales, si la conduite de collecte sur le chemin Morigeau des numéros civiques 102 à 158 n'est pas subventionnée;

AFFAIRES MUNICIPALES

P r o c è s v e r b a l

PAR CONSEQUENT,

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
 APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 ET RESOLU A L'UNANIMITE QUE demande de révision soit faite
 auprès du ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan,
 afin qu'il rende admissible la conduite de collecte d'eaux usées
 sur le chemin Morigeau, des numéros civiques 102 à 158, pour que
 celle-ci soit subventionnée selon les règles et normes établies du
 Programme AIDA.

QUE cette résolution soit adressée à monsieur Claude Ryan,
 ministre des Affaires municipales, monsieur Réal Gauvin, député et
 monsieur Martin Lapointe, ingénieur.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de St-François est présentement située au
 deuxième étage de la Maison de la Paroisse et est difficilement
 accessible. Aussi, depuis qu'un nouveau comité de direction à la
 bibliothèque s'est formé, il y a eu des démarches d'entreprises
 pour s'affilier à la BCP, c'est-à-dire à la bibliothèque centrale
 de prêtres. Leur rôle est de fournir un éventail plus large de choix
 de livres.

La deuxième étape du processus a été de chercher un endroit
 dans la Municipalité, qui serait plus accessible. Après quelques
 visites, la sacristie de l'église a été jugée comme étant l'endroit
 idéal pour relocaliser la bibliothèque. Elle est centrale et
 répond aux normes exigées par la BCP en superficie.

La troisième étape a été de rencontrer les gens du conseil de
 la Fabrique. Après livraison de toutes les données, le conseil de
 la Fabrique a accepté de nous laisser leur local, moyennant une
 entente qui sera définie ultérieurement entre les deux parties.
 Par contre, la Fabrique se réserve une section de la sacristie pour
 espace de rangement et pour leurs réunions.

La quatrième étape est de choisir un architecte qui va faire
 les plans.

CONSIDERANT QUE des transformations devront être apportées à
 la sacristie;

CONSIDERANT QUE les services d'un professionnel sont requis
 pour faire les plans de ce projet;

CONSIDERANT QU'il faut que le professionnel retenu ait une
 expérience pertinente dans le domaine;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
 APPUYE par monsieur Norbert Morin,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière
 du Sud retienne les services de monsieur Luc Fontaine, architecte,
 demeurant au 28, avenue Plante à Lévis, pour le projet de
 relocalisation de la bibliothèque dans la sacristie.

Monsieur Fontaine a une longue expertise dans le domaine. Ses
 réalisations sont nombreuses: bibliothèque de St-Michel, Beaumont
 et L'Islet-Village, etc...

CONSIDERANT QUE l'aménagement d'une bibliothèque ne doit pas
 être fait par des amateurs;

CONSIDERANT QUE la Biblio-Régions de Québec et Chaudière-
 Appalaches a développé depuis près de dix ans, une expertise quant
 à l'aménagement des bibliothèques affiliées, en collaboration avec
 les municipalités et les professionnels du secteur;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 APPUYE par monsieur Norbert Morin,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière
 du Sud retienne les services de la Biblio-Régions de Québec et
 Chaudière-Appalaches pour le projet d'aménagement de la
 bibliothèque à la sacristie, selon les conditions proposées.

QUE l'objectif de la Biblio-Régions de Québec et Chaudière-Appalaches demeure de remettre à la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, des documents qui vont aider lors de la prise de décision.

Il est important de signaler que ces coûts d'honoraires professionnels sont subventionnables à 50%. Voilà où nous en sommes rendus dans ce dossier.

DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE

La Côte-du-Sud a été négligée par rapport à d'autres lors des implantations des directions régionales. Aussi, fait-on pression pour obtenir la direction régionale du service de la santé publique.

CONSIDERANT QUE la Régie de la santé et des services sociaux étudie la possibilité de choisir une localisation pour la direction régionale du service de la santé publique;

CONSIDERANT QUE la Côte-du-Sud a été négligée lors des implantations des directions régionales, que ce soit dans le domaine de la santé ou dans d'autres domaines;

CONSIDERANT QUE la Côte-du-Sud est un secteur économiquement défavorisé par rapport au reste de la région Chaudière-Appalaches;

CONSIDERANT l'importance tant pour la santé économique des secteurs que pour le bien-être des individus, d'une juste répartition des centres décisionnels en Chaudière-Appalaches;

CONSIDERANT QUE les centres décisionnels de santé sont concentrés en Beauce et dans le secteur Lévis-Charny;

CONSIDERANT QUE la Côte-du-Sud offre tous les services et infrastructures permettant d'accueillir une direction régionale de santé publique;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
 APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
 ET RESOLU QUE la future direction de la santé publique pour Chaudière-Appalaches soit implantée dans le secteur Côte-du-Sud;

ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 1er décembre 1993, la Municipalité est propriétaire de son réseau d'éclairage public. Cela signifie que dorénavant, l'entretien du réseau lui incombera. Auparavant, les contribuables signalaient au bureau municipal les lumières défectueuses et le secrétaire en avisait immédiatement Hydro-Québec. Maintenant, la Municipalité doit faire appel à un entrepreneur (électricien), dûment autorisé et équipé d'une nacelle pour effectuer les réparations. Vous comprendrez qu'à l'avenir, dans le but de restreindre les coûts, on attendra que deux à trois lumières soient défectueuses avant de les réparer. Ce sera dorénavant le processus normal à suivre.

Dans le courant de l'année, le Conseil devra décider s'il remplace en tout ou en partie ses lumières présentement au mercure par des lumières au sodium. Ces dernières sont beaucoup plus économiques.

La Municipalité est inscrite au programme de conversion d'éclairage public et elle a jusqu'au 31 décembre 1995 pour le réaliser. Aux personnes qui ont formulé des demandes de lumières de rue au Conseil municipal et qui ont été acceptées, nous leur demandons de faire preuve de patience. Leur situation devrait se normaliser dans le courant de l'année 1994. Pourquoi tant de temps pour l'accomplir? Cela est dû aux nombreuses démarches administratives auxquelles la Municipalité doit se plier pour avoir droit à des subventions reliées à la conversion de l'éclairage public.

AVIS DE MOTION

ATTENDU QUE présentement la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud agit comme seul promoteur en développement résidentiel sur le territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud comme promoteur, s'en tient à sa réglementation en urbanisme;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
 APPUYE par monsieur René Laflamme,
 ET RESOLU QU'un avis de motion soit présenté à l'effet que si un promoteur privé veut faire du développement résidentiel ou commercial à St-François de la Rivière du Sud, il devra soumettre au préalable son plan de développement devant le comité consultatif d'urbanisme et devant le Conseil municipal pour fin d'approbation.

AVIS DE MOTION

ATTENDU QUE le bureau municipal de Saint-François de la Rivière du Sud ferme toujours pendant la période des Fêtes;

ATTENDU QUE la séance régulière du mois de janvier prévue le premier lundi du mois, fait en sorte que le personnel administratif en poste manque de temps pour préparer la séance;

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
 APPUYE par monsieur Henri Boulet,
 ET RESOLU QU'un avis de motion soit donné décrétant le changement de la date de la séance régulière prévue pour le premier lundi du mois, pour le deuxième lundi du mois de janvier.

AVIS DE MOTION

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
 APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 ET RESOLU QU'un avis de motion est donné pour préparer un règlement qui stipulera que les responsabilités de la Municipalité concernant les branchements des services se limiteront maintenant au chemin public.

PRESTATION SUPPLEMENTAIRE DE CHOMAGE-CONGE DE MATERNITE

CONSIDERANT QU'en plus des prestations d'assurance-chômage de base prévues pour un congé de maternité, la loi autorise la mise en place d'un régime de prestations supplémentaires de chômage;

CONSIDERANT QU'un tel régime, connu sous le nom de PSC, permet à l'employeur de combler la différence entre le taux normal de chômage et un pourcentage du salaire de l'employée en congé de maternité;

CONSIDERANT QUE plusieurs organismes et entreprises se sont prévalus d'un tel régime;

CONSIDERANT QU'il y a lieu, dans le cadre de la politique familiale, d'établir des mesures favorisant la famille au Québec;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 APPUYE par monsieur Henri Boulet,
 ET RESOLU QUE la demande de madame Linda Guimont soit acceptée et que la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud implante un régime de prestations supplémentaires de chômage et ce jusqu'à concurrence de 95% du salaire, pour la durée du congé de maternité.

QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à présenter ledit régime de PSC à Emploi et Immigration Canada et à signer les documents à cet effet.

VENTE DE TERRAIN CONDITIONNELLE

Monsieur Dany Proulx est intéressé à se porter acquéreur d'un terrain appartenant à la Municipalité. Le numéro de lot dudit terrain est le 54-24. La vente est conditionnelle à une réponse positive de la Société canadienne d'hypothèque et de logement.

CONSIDERANT QUE monsieur Dany Proulx a logé une demande en bonne et due forme pour acheter un terrain appartenant à la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud;

CONSIDERANT QUE l'institution financière (Banque Nationale) avec qui il traite, lui exige une preuve officielle (résolution) comme quoi la Municipalité s'engage à lui vendre le terrain conditionnellement à une réponse favorable de la Société canadienne d'Hypothèque et de logement;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
 APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud certifie qu'elle vendra le terrain avec le numéro de lot 54-24 à monsieur Dany Proulx, s'il obtient une réponse favorable à sa demande auprès de la Société canadienne d'hypothèque et de logement.

QUE si par contre la réponse s'avère négative de la SCHLQ, l'entente ne tient plus.

SCHEMA D'AMENAGEMENT

La M.R.C. de Montmagny demande d'assigner quelqu'un sur le Conseil pour relire le schéma d'aménagement de la Municipalité qui a été adopté en 1986 et qui est entré en vigueur en 1987. Des modifications vont être apportées dans les mois à venir au schéma d'aménagement et on veut que les représentants sur ce dossier de chacune des municipalités composant la M.R.C. de Montmagny, soient fins prêts.

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
 APPUYE par monsieur Denis Blais,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud désigne monsieur Norbert Morin comme la personne étant chargée de passer en revue le schéma d'aménagement adopté en 1986.

VARIA

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a acheté au cours des dix dernières années, passablement de machineries, rendant le Garage municipal de plus en plus exigü. Il y a plusieurs véhicules remisés à différents endroits chez des particuliers. Avec le nouveau programme qui vient tout juste de sortir: fédéral 1/3, provincial 1/3 et municipalité 1/3 concernant les infrastructures, le Conseil s'interroge à savoir si ça ne serait pas le temps de penser à agrandir le Garage municipal afin d'y loger tous ses véhicules et sa machinerie. Enfin ce sera sûrement discuté lors de réunions ultérieures.

Pour le moment, monsieur le Maire demande l'autorisation pour entreprendre les premières démarches dans ce dossier.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
 APPUYE par monsieur René Laflamme,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud autorise monsieur le Maire à s'informer auprès de personnes ressources, des coûts pour un agrandissement d'environ 50' x 80' et de faire réaliser s'il le faut, des esquisses par des professionnels.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
 APPUYE par monsieur Norbert Morin,
 ET RESOLU QUE la séance soit levée.

Adopté unanimement

JACQUES DUMAS, MAIRE

YVES LAFLAMME, SEC.-TRES.

Les Encans Boulet inc.

Alfred Boulet prop.

538 riv. sud , St-Francois, G0R 3A0

tel: 259 7086

Nous ferons un encan de consignment de machinerie en mai prochain . Donc tout ceux ou celles qui ont de la machinerie à vendre bien vouloir nous le faire savoir le plus tot possible.

Ferme Boulet enr.

Alfred & Simon Boulet prop.

538 riv. sud ,St-Francois

tel: 259 7086

Tentez la chance d'avoir la meilleur genisse de Eye's of the tiger !

Semence disponible à la ferme.

Ferme Pierstein

Nancy Lecompte & Pierre Boulet

766 taché Ouest , Montmagny G5V 3R8

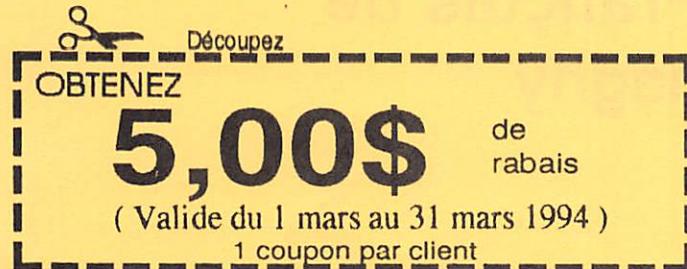
tel ou fax : 248 6150

J'ai présentement un excellent choix de vache Pur-sang , Nip & croisée. Aussi plusieurs taureaux prêt pour le service.

RÉJEAN CLOUTIER MASSOTHÉRAPEUTE

MASSAGE SUÉDOIS - BAIN TOURBILLON

Nous traitons: • Bursite • Nerf sciatique
• Tendinite • Mal de dos



Membre de
l'Association des
Massothérapeutes
du Québec

158, Ch. Morigeau
St-François, Cté Montmagny

Pour rendez-vous: **259-2569**

Petites annonces**OFFRE DE SERVICE**

CAMILLE LALIBERTÉ, comptabilité, tenue de livres informatisée, états financiers pour entreprise commerciale et agricole, rapport de particulier.
137, St-François O,
Tél: 259-2210

VÊTEMENT

Jeans et jackets neufs de toute grandeur. Régulier ou noir, disponible à partir de 25\$.
Tél: 259-2944 le soir

Tous ceux et celles qui ont des
"petites annonces" à nous communiquer,

appelez Jocelyne Roy
à 259-2114
ou
envoyez à
C.P. 321

St-François, Montmagny - GOR 3AO

PROMOPRIX**Pierre Martin**

534, Ch. St-François O.
St-François - GOR 3AO
TÉL.: 259-7728

ENFIN LE PRINTEMPS est à nos portes! Ce changement de saison amène tout un remue-ménage et plus particulièrement le grand ménage. Il y a cependant un tout petit coin de votre maison sur lequel j'aimerais attirer votre attention et c'est votre pharmacie de médicaments. Les quelques conseils qui suivent vous permettront de conserver, d'utiliser et de vous départir de vos médicaments en toute sécurité.

- tenez les médicaments à l'abri des regards, sous clé de préférence) dans un endroit frais et sec (l'armoire de la salle de bain ou le cadre d'une fenêtre ne sont pas appropriés)
- conservez-les dans leur contenant d'origine ou dans des contenants sécuritaires bien identifiés par votre pharmacien. Retirez la ouate des flacons; elle sert à protéger les comprimés dans le transport mais à long terme elle absorbe l'humidité ce qui favorise le développement des bactéries.
- surveillez bien la date limite d'utilisation de tous les médicaments. En cas de doute, demandez à votre pharmacien; il saura vous conseiller selon la catégorie de produit et les conditions d'entreposage. Les médicaments périmés peuvent être apportés à votre pharmacien qui s'en départira selon les normes.
- apprenez à votre enfants le respect des médicaments. Ne comparez pas les médicaments à des bonbons et ne les administrez pas comme s'il s'agissait d'un jeu. N'oubliez pas que l'enfant apprend en imitant; il serait donc important de ne jamais prendre vos médicaments en leur présence.

Pierre Martin, pharmacien

H
E
U
R
E
S

LUNDI:	9h à midi 13h30 à 17h 19h à 21h
MAR.MER.JEU.:	9h à midi 13h30 à 17h
VENDREDI:	9h à midi 13h30 à 17h 19h à 21h

D
O
U
V
E
R
T
U
R
E**LIVRAISON GRATUITE**



La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

POUR CERTAINS INSTITUTIONS
CE QUI EST IMPORTANT
C'EST VOTRE
CAPITAL
POUR NOUS CE QUI EST
CAPITAL
C'EST VOTRE
INTÉRÊT

**La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny**

Siège social
526, chemin St-François
Ouest
Saint-François (Québec)
GOR 3AO
Téléphone: (418) 259-7786
Fax: (418) 259-7787
LÉON JALBERT,
DIRECTEUR

Desjardins l'incroyable force de la coopération